



L'informateur

89 – le 18 novembre 2020

Transfert de responsabilité de l'entretien de la route menant au lac : résultats du sondage et suite du dossier

Le conseil d'administration des propriétaires du lac Clair s'est réuni en mode virtuel le 15 novembre dernier pour procéder à l'examen des réponses et des commentaires dont nous ont fait part les propriétaires suite au sondage portant sur le projet en titre.

Ce sondage annoncé dans le Bulletin #88 du 30 octobre dernier a permis de recueillir les réponses de **88 propriétaires** sur les 128 que regroupe notre association. Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre à l'invitation de faire connaître leur position à l'égard de ce projet.

66 propriétaires se sont déclarés favorables au scénario présenté par les municipalités et 22 ont répondu par la négative.

La principale préoccupation partagée par les personnes ayant répondu par la négative concerne le risque de voir les municipalités profiter du nouveau statut de la route, une fois le transfert opéré, pour éventuellement rendre accessible au public la portion entre la barrière et le débarcadère en procédant à l'expropriation de cette portion.

Certains craignent que les coûts associés à la mise aux normes de certaines portions de la route soient supérieurs à ceux prévus et que la taxe de secteur imposée pour rencontrer cette dépense soit plus importante que celle projetée.

Le maintien de la qualité de l'entretien actuel de la route fait aussi l'objet de préoccupations de la part de certains propriétaires si celui-ci devait être confié par les municipalités à une autre entreprise que celle avec laquelle l'association fait affaire actuellement.

Finalement, certains membres appréhendent une augmentation du nombre de visiteurs si la route acquiert le statut de chemin public.

Bien qu'une majorité de propriétaires soit favorable au transfert de responsabilité vers les municipalités, les préoccupations exprimées par la minorité amènent les administrateurs à pousser plus à fond l'examen de ces questions et à poursuivre les discussions avec les municipalités.

Une fois que le conseil d'administration aura obtenu et communiqué à tous l'ensemble des informations recueillies auprès de différentes sources, il invitera les membres à se prononcer sur ce projet après qu'ils auront eu l'occasion de prendre connaissance des arguments de tous et chacun désireux de s'exprimer sur le sujet.

Le conseil d'administration est à la recherche de la façon pouvant permettre au plus grand nombre de membres désirant le faire, d'exprimer leur point de vue à l'égard de ce projet de transfert.

La forme que prendra cet exercice est nécessairement tributaire du contexte actuel créé par la pandémie.

En résumé, les résultats du sondage amènent le conseil d'administration à poursuivre l'examen de ce projet de transfert de responsabilité de l'entretien de la route menant au lac et à revenir dans les prochaines semaines auprès des membres avec les informations nécessaires à une prise de décision éclairée.

Vos administrateurs

www.lacclair.org